

Conseil ponctuel en ÉVALUATION

2020

Être aidé dans la démarche d'évaluation
de son action du secteur de la santé ou social



Vous souhaitez faire le point sur votre action mais vous ne savez pas comment vous y prendre pour l'évaluer ?

Vous avez du mal à définir votre question d'évaluation ?

Vous avez des difficultés à trouver des critères et indicateurs pertinents ou à élaborer vos outils de recueil de données ?

L'équipe ressources en évaluation d'Emergence (dispositif de développement et d'innovation en promotion de la santé) est là pour apporter **un appui méthodologique en évaluation aux porteurs d'actions du secteur de la santé ou du social** de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces conseils s'appuient sur la démarche développée dans le guide et site internet associé "**évaluation en 7 étapes**" :

evaluation7etapes.fr



EN PRATIQUE

- Le conseil ponctuel est réalisé par deux professionnelles de l'équipe ressource en évaluation du dispositif Emergence et issues de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) et de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes (Observatoire Régional de la Santé).
- Une première rencontre a lieu à l'IREPS, à Lyon ou à Clermont-Ferrand.
- Si nécessaire, une ou plusieurs rencontres complémentaires sont programmées.
- Des échanges par mail ou téléphone peuvent compléter ces rencontres.
- Le conseil ponctuel est gratuit pour les porteurs de projets grâce à un financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Prise de rendez-vous et renseignements

Lucie Pelosse, IREPS ARA, coordinatrice de l'équipe

lucie.pelosse@ireps-ara.org

Tél. 04 72 00 55 70